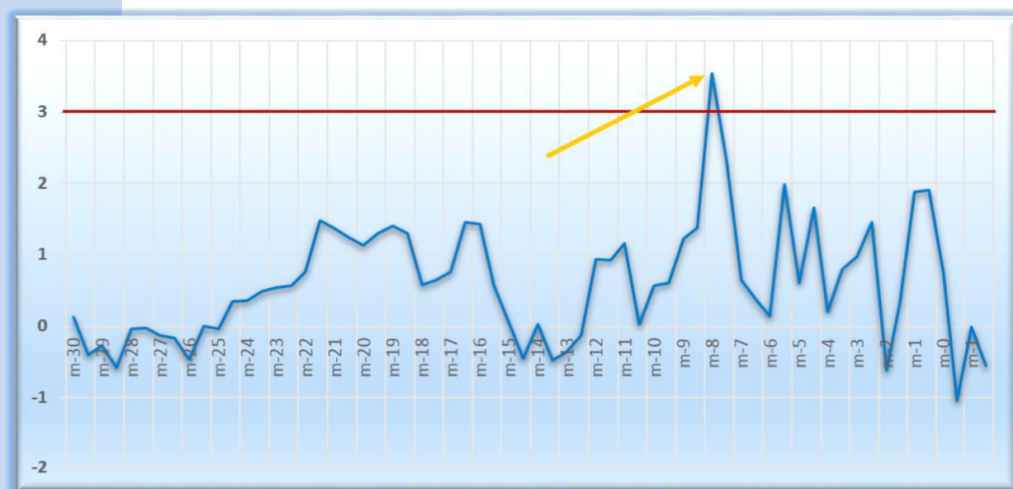




## INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



**Note d'analyse du mois de juillet 2024**

**Date de parution : août 2024**

## SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE.....	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats .....	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	10
V.	ANNEXES.....	11
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA .....	11
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA .....	11
	Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2024) .....	12
	Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2024).....	12
	Tableau 5 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union.....	13
	Tableau 6 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union.....	13
	Tableau 7 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union.....	13
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (entre juillet 2023 et juillet 2024) .....	14
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.....	14

## I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014***

*Depuis octobre 2018, l'Union a changé la base de son IHPC. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées auprès des ménages entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

*Source : Commission de l'UEMOA*

## II. RESUME

**L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est établi à 128,0 dans la zone UEMOA en juillet 2024. Ainsi, sur un mois, l'indice a augmenté de 0,9%.**

**Sur un an, l'indice a progressé de 4,4 % dans l'Union en juillet 2024.** Sur cette même période, les différentes variations du niveau général des prix observées dans les pays de l'UEMOA par ordre décroissant sont de 14,9% au Niger, 5,4% au Mali, 4,3% au Burkina Faso, 4,0% en Côte d'Ivoire et au Togo, 3,0% en Guinée-Bissau, 1,0% au Bénin et -0,7% au Sénégal.

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de juillet 2024 s'est établi à 3,1% au niveau régional.** Comparativement à ce niveau d'inflation, la moitié des Etats de l'Union enregistrent un niveau supérieur. Ce sont le Niger (9,3%), la Côte d'Ivoire (3,8%), le Togo (3,6%) et la Guinée-Bissau (3,3%).

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**Le mois de juillet 2024 a été marqué par une hausse de 0,9% en variation mensuelle du niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Ainsi, l'indice s'est établi à 128,0 dans l'Union.**

Cette évolution s'explique par la variation du niveau global des prix observée dans les différents pays de l'Union. Ces progressions sont de 2,4% au Burkina Faso, 1,7% au Niger, 1,4% au Mali, 0,7% en Guinée-Bissau, 0,5% au Bénin et au Togo, 0,3% en Côte d'Ivoire et 0,1% au Sénégal. (Cf. Tableau 1).

La progression de l'IHPC dans l'Union résulte principalement des hausses de niveau de prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,7%), « Santé » (0,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,4%), « Biens et services divers » (0,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%) et « Communication » (0,1%). (Cf. Tableau 2).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités des produits, l'évolution mensuelle du niveau global des prix dans l'Union, est à mettre en relation avec celle des prix des produits frais (2,4%), des produits de l'énergie (1,0%) et des hors produits frais et énergie (0,1%). Selon le secteur de production, la progression du niveau des prix est imputable essentiellement à la hausse du niveau des prix des produits issus du secteur primaire (2,4%). Au regard de la durabilité des biens, la variation du niveau général des prix fait suite à l'augmentation des prix des biens non durables (1,4%), semi durables (0,5%) et durables (0,4%). (Cf. Tableau 3).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin, en juillet 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 112,4 contre 111,8 le mois précédent soit une hausse de 0,5%. Sur un an, l'indice a progressé de 1,0%.**

La hausse mensuelle du niveau de l'indice global en juillet résulte de celle du niveau des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,3%), « Article d'habillement et chaussures » (0,2%) et « Restaurant et hôtel » (0,2%).

L'analyse de l'évolution en glissement annuel du niveau général des prix selon la volatilité des prix et des quantités, indique qu'elle émane de la hausse de 1,5% de l'énergie et de 0,6% pour les hors produits frais et énergie. Cependant, le niveau des produits frais a légèrement baissé de 0,1%. Au regard de l'origine des produits, les biens et services locaux ont renchéri de 1,1% sur un an contre une baisse de 0,3% des produits importés. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, les niveaux de prix des produits des secteurs primaire et tertiaire ont respectivement augmenté de 4,7% et 1,3% alors celui des produits du secteur secondaire a baissé de 2,0%. L'analyse selon la durabilité des produits montre que les prix des semi durables ont progressé de 4,2% tandis que les non durables et les durables ont baissé respectivement de 0,9% et de 0,8%.

L'analyse selon les fonctions de consommation montre que l'augmentation du niveau général des prix en glissement annuel résulte de la hausse du niveau des prix des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,3%), des « Restaurant et hôtel » (2,7%), des « Loisirs et cultures » (2,0%) de la « Santé (1,5%), des « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,5%) et des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%). En observant l'évolution des prix au niveau des postes de consommation, il apparait que la variation en glissement annuel de l'indice global fait suite à la montée des prix des combustibles liquides (4,9%) et combustibles solides et autres (14,8%) pour la fonction « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer », des services hospitaliers (3,3%) et des services médicaux et dentaires (4,0%) pour la fonction « Santé », des biens et services provenant des restaurants, cafés et établissements similaires (2,8%) de la fonction « Restaurant et hôtel », des céréales non transformées (11,3%), des pâtes alimentaires (8,5%), des légumes sec et oléagineux (19,1%) de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation en juillet 2024 est de 0,7%, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage comparativement à son niveau du mois précédent.**

**Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de juillet 2024 enregistre un niveau de 132,1 traduisant une hausse de 2,4% par rapport à juin 2024. Comparativement à son niveau de juillet 2023, l'indice a augmenté de 4,3%.**

En variation mensuelle, la progression du niveau global des prix fait suite à une augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,3%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%). Toutefois, une baisse mensuelle notable de 1,5% du niveau des prix de la fonction « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » a été observée.

Selon la volatilité des prix et des quantités, l'augmentation en juillet 2024 du niveau global des prix, comparativement à juillet 2023 est portée par la flambée des prix des produits frais (9,0%) et dans une moindre mesure des produits de l'énergie (2,1%) et des hors produits

frais et énergie (1,6%). Selon l'origine des produits, la hausse du niveau des prix émane principalement de la hausse des prix des produits locaux (6,1%). En s'intéressant à la variation du niveau global des prix suivants les secteurs de production, l'analyse montre que l'évolution du niveau global des prix est imputable à la montée des prix des produits des secteurs primaire (9,7%), secondaire (0,2%) et tertiaire (0,3%). Sous l'angle de la durabilité des produits, une hausse du niveau global des prix a été enregistrée pour les biens non-durables (6,1%) et les semi durables (0,1%).

La progression de l'indice global en juillet 2024 par rapport à juillet 2023 fait principalement suite à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,8%), et « Restaurant et hôtel » (1,0%). La progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'explique par le renchérissement des légumes secs et oléagineux (32,2%), des sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. (5,4%) et des céréales non transformées (11,6%) pour la première fonction de consommation. Pour la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », l'évolution du niveau des prix découle de la montée des prix des combustibles solides et autres (4,1%). Quant à la fonction « Restaurant et hôtel » la variation à la hausse a été propulsée par l'augmentation des prix des biens et services provenant des restaurants, cafés et établissements similaires (1,0%).

**L'inflation en moyenne annuelle au mois de juillet 2024 est de 1,5% soit une hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement à son niveau de juin 2024.**

**En Côte d'Ivoire, au mois de juillet 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 127,6 soit une progression de 0,4% par rapport à juin 2024. Sur un an, l'indice enregistre une hausse de 4,0%.**

L'évolution mensuelle du niveau global des prix fait suite principalement de celle du niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%), « Santé » (0,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,7%) et « Communication » (0,4%).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, l'évolution en glissement annuel du niveau global des prix est le résultat des progressions du niveau de prix des produits de l'énergie (11,5%), des produits frais (6,1%) et dans une moindre mesure des hors produits frais et énergie (2,8%). Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix est due aussi bien au renchérissement des produits locaux (4,7%) que de ceux importés (3,3%). Selon le secteur de production, l'augmentation du niveau des prix est principalement portée par la variation positive des prix des biens du secteur primaire (7,6%). Cependant, une hausse mensuelle de 2,6% a été observée pour les secteurs secondaire et tertiaire. En ce qui concerne la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est induite par les biens non durables dont les prix ont progressé de 5,2% et dans une moindre mesure par les biens semi durables (2,3%) et les biens durables (1,0%).

La progression en glissement annuel du niveau général des prix est principalement portée par les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,9%), « Transports » (3,5%), « Santé » (3,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (3,5%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (2,9%). Sur cette période, la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » fait suite à celles des céréales non transformées (9,1%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (8,0%), et des Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (15,2%). L'augmentation du niveau

des prix des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (8,0%), et des combustibles solides et autres (29,8%) a engendré l'évolution des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». La hausse du niveau de prix de la fonction « Transport » est en lien avec celle du niveau des prix des services de transport routier de passagers (4,3%). Pour ce qui est de la fonction santé, l'évolution du niveau de ses prix a été propulsée par celle des médicaments traditionnels (49,1%).

**En juillet 2024, avec un niveau de 3,8%, le taux d'inflation en moyenne annuelle a légèrement baissé par rapport à son niveau du mois précédent.**

**En Guinée-Bissau, au mois de juillet 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a enregistré une hausse mensuelle de 0,7% avec un niveau affiché de 133,0. Comparé à son niveau de juillet 2023, l'indice a augmenté de 3,0%.**

L'évolution en variation mensuelle, du niveau global des prix provient principalement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%), « Enseignement » (0,9%) et « Restaurant et hôtel » (0,2%).

Au regard de la volatilité, la progression en glissement annuel du niveau général des prix est principalement portée par les produits frais (7,7%) et l'énergie (38,2%), tandis que les hors produits frais et énergie sont en baisse de 0,3%. L'analyse suivant la provenance des biens et services montre que la hausse du niveau général des prix émane de celle du niveau des prix des produits locaux (5,0%). Le niveau des prix des produits importés sur un an a baissé de 0,7%. En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse du niveau des prix provient de celle des prix des biens du secteur primaire (13,5%). Selon la durabilité des biens, la hausse du niveau global des prix fait suite à la montée du niveau des prix des biens non-durables (5,0%) et surtout des biens semi-durables (15,0%).

Les fonctions ayant le plus contribué à la hausse en glissement annuel du niveau général des prix sont les suivantes : « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (32,5%), « Enseignement » (3,5%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,7%) et « Transport » (0,4%). L'évolution en glissement annuel du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » découle principalement de celle des Combustibles solides et autres (86,2%). En ce qui concerne la progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle résulte de celle des poissons et autres produits séchés ou fumés (14,5%), des poissons frais (8,0%) et des céréales non transformées (3,1%). Le renchérissement des carburants et lubrifiants de 3,1% et des services de transport routier de passagers (0,6%) a entraîné la hausse en glissement annuelle de la fonction « Transport ».

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 3,3% en juillet 2024, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

**Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juillet 2024 enregistre une hausse de 1,4% par rapport au mois précédent en s'établissant à 124,2. Ce niveau, comparativement à celui de l'année précédente à la même période, enregistre une progression de 5,4%.**

En juillet 2024, la variation mensuelle du niveau global des prix est due principalement à la hausse du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,6%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,4%) et « Biens et services divers » (0,1%).

*Selon la volatilité, la variation en glissement annuel du niveau général des prix est portée par les hausses du niveau des prix des produits frais (12,0%), des produits de l'énergie (1,6%) et des hors produits frais et énergie (3,7%). Par rapport à l'origine des produits, la montée du niveau général des prix provient de l'évolution des prix pour les produits locaux (6,8%) et dans une moindre mesure des produits importés (2,9%). L'analyse de l'évolution du niveau global des prix selon le secteur de production indique qu'elle fait suite au renchérissement des prix des produits des secteurs primaire (9,7%), secondaire (3,1%) et tertiaire (4,4%). Au regard de la durabilité des biens, l'accroissement a été observé au niveau des biens non durables (6,9%), semi durables (3,2%) et durables (0,7%).*

*En glissement annuel, la hausse observée en juillet 2024 fait suite aux augmentations du niveau des prix des produits pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,9%), « Santé » (20,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (13,8%) et « Restaurant et hôtel » (6,5%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la variation en glissement annuel du niveau global des prix sont les céréales non transformées (12,2%), la viande de bœuf (8,1%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (26,4%), les légumes frais en fruits ou racines (10,1%) et les légumes frais en feuilles (20,8%). Pour l'évolution de la fonction « Santé », elle fait suite au renchérissement des médicaments modernes (27,8%) et des appareils et matériels thérapeutiques (62,3%). L'augmentation des prix de l'électricité (8,5%), du gaz (11,0%) ont propulsé la montée du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ».*

**L'inflation en moyenne annuelle est de 0,6% en juillet 2024, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à son niveau de juin 2024.**

**Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en juillet 2024 s'est établi à 135,9 soit une progression de 1,7% comparativement au mois précédent. Par rapport à son niveau de juillet 2023, la hausse est de 14,9%.**

*La hausse du niveau général des prix en juillet 2024 par rapport au mois précédent résulte essentiellement de l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (2,7%), « Santé » (2,8%), « Articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,2%) et « Biens et services divers » (2,5%).*

*De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la progression en glissement annuel de l'Indice global fait suite à l'évolution du niveau des prix des produits frais (26,9%) et des hors produits frais et énergie (8,4%). Selon la provenance des biens et services, l'augmentation du niveau global des prix provient de l'évolution des prix des produits importés (15,5%) et de celle des produits locaux (16,9%). Selon le secteur de production, les hausses de niveau des prix sont plus marquées dans les secteurs primaire (26,9%) et secondaire (15,0%) que dans celui du tertiaire (6,6%). Au regard de la durabilité, la hausse de l'indice global est portée principalement par les biens non durables (18,9%) et dans une moindre mesure par les biens semi-durables (7,0%) et les biens durables (6,1%).*

*La progression du niveau général des prix, comparativement à juillet 2023, est essentiellement imputable à l'accroissement du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (22,7%), « Restaurant et hôtel » (26,1%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (8,8%) et « Santé » (12,3%). A un niveau plus détaillé, la hausse en glissement annuel découle de celle du niveau des prix des céréales non transformées (45,4%), des farines, semoules et gruaux (22,0%), des*



pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (30,7%), du lait (19,9%), des légumes frais en fruits ou racine (19,2%), des légumes secs et oléagineux (48,1%) en ce qui concerne la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Pour la fonction « Restaurant et hôtel » ce sont les services des restaurants, cafés et établissements similaires (26,4%) qui ont impulsé la hausse observée. Le renchérissement des services hospitaliers (32,5%) comparativement au niveau des prix de juillet 2023 explique l'évolution observée du niveau des prix de la fonction « Santé ». L'augmentation des niveaux de prix de la fonction « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » est en lien avec celle des prix du mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (18,0%) et du mobilier pour chambre à coucher et salle de bain (8,4%). La progression sur un an des prix des combustibles solides (7,7%) et combustibles liquides (16,1%) a entraîné la hausse des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et combustibles ».

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 9,3 % en juillet 2024, en hausse de 1,0 point de pourcentage comparativement au mois précédent.**

**Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de juillet 2024 s'est établi à 128,2 soit une légère hausse de 0,1% par rapport au mois précédent. L'indice baisse de 0,7% comparativement à son niveau de juillet 2023.**

La légère progression du niveau de l'indice global, par rapport au mois de juin 2024, fait suite au regain du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,2%), « Santé » (0,8%), « Articles d'habillement et chaussure » (0,2%), « Loisir et culture » (0,3%), « Biens et services divers » (0,2%) et « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%). Toutefois, l'ampleur de ces hausses a été amoindrie par la baisse du niveau des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,3%) et « Communication » (-1,2%).

Sur un an, l'analyse selon la volatilité des prix et des quantités, montre que les niveaux des prix ont chuté de 2,3% pour les produits frais, de 0,3% pour les produits de l'énergie et de 0,2% pour les hors produits frais et énergie. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix en variation annuelle fait suite à celle des produits locaux (-2,8%). Cependant le niveau des prix des produits importés a augmenté de 4,2%. Selon le secteur de production, la régression du niveau des prix a été enregistrée pour les produits des secteurs primaire (-1,3%) et secondaire (-1,6%). Quant à l'analyse selon la durabilité des biens, elle laisse paraître que la baisse du niveau global des prix est portée par les biens non durables (-1,9%) et durables (-0,5%).

En glissement annuel, la régression du niveau global des prix est consécutive en grande partie à la baisse des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,0%) et des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,8%). Au regard des postes de consommation ayant le plus contribué à la régression du niveau général des prix, il ressort que ce sont les baisses observées pour les prix des légumes frais en fruits ou racine (-12,5%), des légumes en feuilles (-36,0%), des légumes secs et oléagineux (-17,0%) et des tubercules et plantains (-8,6%) qui ont entraîné la baisse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». La baisse du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » est en lien avec la chute des prix des produits pour l'entretien et réparations courantes (-7,3%), des combustibles liquides (-4,8%) et des combustibles solides (-1,1%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,1% en juillet 2024, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de juin 2024.**

**Au Togo, en juillet 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 133,4 en hausse de 0,5% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de juillet 2023, l'indice s'est accru de 4,0%.**

La variation du niveau général des prix, par rapport au mois précédent, est induite principalement par celle du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,2%), « Biens et services divers » (0,3%), « Restaurant et hôtel » (0,1%) et « Santé » (0,1%).

L'analyse de la variation en glissement annuel des prix selon la volatilité fait ressortir que la montée du niveau général des prix s'explique principalement par le renchérissement des produits frais de 11,5%, des produits de l'énergie de 0,7% et des hors produits frais et énergie de 1,6%. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est portée aussi bien par les produits locaux (4,4%) que les produits importés (2,4%). Selon le secteur de production, la hausse des prix au niveau global provient de celle des prix du secteur primaire (13,1%) et dans une moindre mesure du renchérissement des produits des secteurs secondaire (1,9%) et tertiaire (1,6%). Selon la durabilité des biens, la progression du niveau des prix est imputable aux évolutions de prix des biens non-durables (5,3%), des biens semi-durables (2,3%) et durables (0,9%).

L'évolution en glissement annuel du niveau général des prix est principalement imputable à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,2%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (1,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,7%), « Enseignement » (4,7%), « Biens et services divers » (2,7%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,0%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sont les Tubercules et plantains (32,0%), les légumes secs et oléagineux (7,9%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (11,7%), les agrumes (39,0%), les sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (19,6%) et les céréales non transformées (6,1%). En ce qui concerne les autres fonctions de consommation, les postes ayant le plus contribué à la progression du niveau des prix sont les transports routiers de passagers (3,8%), les loyers effectifs des locataires et sous-locataires (2,8%).

**Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 3,6% en juillet 2024, soit une légère baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

**En juillet 2024, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 4,4% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de juillet 2023.** Sur cette même période, les différentes variations du niveau général des prix dans les pays de l'Union enregistrées par ordre décroissant sont de 14,9% au Niger, 5,4% au Mali, 4,3% au Burkina Faso, 4,0% en Côte d'Ivoire et au Togo, 3,0% en Guinée-Bissau, 1,0% au Bénin et -0,7% au Sénégal. (Cf. Graphique 1).

Dans l'Union, sur un an, l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », a enregistré une hausse de 6,4% en juillet 2024. Par rapport au mois précédent, on note une baisse de 0,3 point de pourcentage. (Cf. Graphique 2).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 3,1% au mois de juillet 2024 au niveau régional. Il est demeuré quasi identique à son niveau du mois précédent.** Dans les Etats membres de l'Union, par ordre décroissant, ces taux d'inflation sont de 9,3% au Niger, 3,8% en Côte d'Ivoire, 3,6% au Togo, 3,3% en Guinée-Bissau, 2,1% au Sénégal, 1,5% au Burkina Faso, 0,7% au Bénin et de 0,6% au Mali. Ainsi, la moitié des Etats ont un taux d'inflation moyen supérieur à celui de l'Union. (Cf. Tableau 5).

L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois de juillet 2024 s'explique essentiellement par l'évolution du niveau des prix des fonctions « Restaurant et Hôtel » (4,5%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (3,5%), « Transport » (3,4%), « Santé » (2,8%) « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,4%) et « Biens et services divers » (2,1%). (Cf. Tableau 6).

L'analyse suivant la nomenclature secondaire montre que l'inflation de l'Union en moyenne annuelle de juillet 2024 est tirée par toutes les composantes. En effet, des progressions des niveaux de prix de 8,2% pour les produits frais et de 3,9% pour les produits de l'énergie ont été enregistrées. Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 2,6%. Tous les secteurs de production ont contribué à la hausse du niveau général des prix avec 8,5% pour les produits du primaire, 2,6% pour ceux du secondaire et 2,5% pour le tertiaire. Au regard de la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est portée par tous les types de biens avec des progressions de 5,9%, de 2,6% et 2,3% respectivement pour les biens non-durables, semi-durables et durables (Cf. Tableau 7).

## V. ANNEXES

**Tableau 1** : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-23	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	111,3	112,8	113,3	111,8	112,4	0,5	-0,4	1,0
BURKINA FASO	1258	126,7	127,1	128,3	129,1	132,1	2,4	4,0	4,3
COTE D'IVOIRE	3131	122,8	125,1	126,3	127,2	127,6	0,3	2,0	4,0
GUINEE- BISSAU	141	129,0	130,0	131,4	132,1	133,0	0,7	2,3	3,0
MALI	1428	117,8	118,0	119,2	122,5	124,2	1,4	5,3	5,4
NIGER	1111	118,2	126,2	128,4	133,6	135,9	1,7	7,7	14,9
SENEGAL	1491	129,1	127,8	127,6	128,1	128,2	0,1	0,3	-0,7
TOGO	681	128,3	129,3	131,4	132,7	133,4	0,5	3,1	4,0
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>122,6</b>	<b>124,3</b>	<b>125,4</b>	<b>126,9</b>	<b>128,0</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>	<b>4,4</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2** : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-23	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	136,0	136,8	139,2	142,2	144,7	1,7	5,8	6,4
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	130,4	128,7	128,8	127,5	126,8	-0,5	-1,4	-2,7
Articles d'habillement et chaussures	703	111,2	112,5	112,9	113,1	113,3	0,2	0,7	1,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	117,8	121,4	121,2	122,6	123,1	0,4	1,4	4,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	111,1	113,1	114,7	115,1	115,0	0,0	1,7	3,5
Santé	423	108,1	111,4	111,8	113,0	113,8	0,7	2,1	5,3
Transports	892	115,2	116,1	116,1	116,5	116,4	0,0	0,2	1,1
Communication	487	96,8	97,3	98,0	97,9	98,0	0,1	0,7	1,2
Loisirs et culture	254	111,8	113,1	112,7	112,2	112,2	0,0	-0,8	0,4
Enseignement	231	110,0	110,7	110,8	110,8	110,8	0,0	0,1	0,8
Restaurant et Hôtel	639	119,2	123,3	123,3	123,4	123,4	0,0	0,1	3,5
Biens et services divers	444	113,0	115,1	115,9	115,5	115,9	0,4	0,7	2,5
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>122,6</b>	<b>124,3</b>	<b>125,4</b>	<b>126,9</b>	<b>128,0</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>	<b>4,4</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>113,1</b>	<b>115,2</b>	<b>115,4</b>	<b>115,8</b>	<b>116,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>2,6</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3** : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	0,2	5,5	1,6	-0,1	2,9	2,8	1,4	0,2	<b>2,4</b>
Energie	0,2	0,2	1,0	-1,2	1,4	4,8	-0,4	-0,4	<b>1,0</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
Local	0,4	3,6	0,5	0,5	2,0	3,6	0,3	0,3	<i>nd</i>
Importé	0,5	-0,2	1,4	0,6	0,4	0,1	-0,5	-0,3	<i>nd</i>
Primaire	0,0	4,6	1,8	0,7	2,7	4,0	0,8	-0,9	<b>2,4</b>
Secondaire	0,9	0,6	-0,2	1,0	0,8	2,0	-1,0	0,5	<b>0,4</b>
Tertiaire (services)	0,0	0,0	0,3	0,0	1,2	-0,9	0,0	0,0	<b>0,2</b>
Non durable	0,8	3,3	0,8	0,7	2,0	2,5	0,1	0,3	<b>1,4</b>
Semi Durable	1,2	0,0	0,2	1,2	0,1	3,1	0,3	0,0	<b>0,5</b>
Durable	-0,4	0,0	0,0	0,0	-0,1	1,5	-0,8	0,0	<b>0,4</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4** : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juillet 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	-0,1	9,0	6,1	7,7	12,0	26,3	-2,3	11,5	<b>8,2</b>
Energie	1,5	2,1	11,5	38,2	1,6	0,0	-0,3	0,7	<b>3,9</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,7</b>	<b>8,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,6</b>
Local	1,1	6,1	4,7	5,0	6,8	16,9	-2,8	4,4	<i>nd</i>
Importé	-0,3	0,5	3,3	-0,7	2,9	15,5	4,2	2,4	<i>nd</i>
Primaire	4,7	9,7	7,6	13,5	9,7	26,9	-1,3	13,1	<b>8,5</b>
Secondaire	-2,0	0,2	2,6	2,6	3,1	15,0	-1,6	1,9	<b>2,9</b>
Tertiaire (services)	1,3	0,3	2,6	0,0	4,4	6,6	1,3	1,6	<b>2,5</b>
Non durable	-0,9	6,1	5,2	5,0	6,9	18,9	-1,9	5,3	<b>5,9</b>
Semi Durable	4,2	0,1	2,3	15,0	3,2	7,0	0,7	2,3	<b>2,6</b>
Durable	-0,8	0,0	1,0	0,0	0,7	6,1	-0,5	0,9	<b>2,3</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5** : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union

PAYS	Pondération	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24
BENIN	760	2,0	1,4	1,4	1,3	1,0	0,7
BURKINA FASO	1258	0,2	0,2	0,5	0,8	1,1	1,5
COTE D'IVOIRE	3131	4,1	4,0	3,9	3,9	3,9	3,8
GUINEE-BISSAU	141	6,0	5,3	4,7	4,2	3,7	3,3
MALI	1428	1,1	0,4	0,1	0,0	0,2	0,6
NIGER	1111	4,7	5,3	6,1	7,2	8,3	9,3
SENEGAL	1491	4,7	4,2	3,6	3,2	2,7	2,1
TOGO	681	4,7	4,4	4,1	3,9	3,8	3,6
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
Ecart type		2,0	2,1	2,1	2,3	2,6	2,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6** : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	3,2	2,8	2,8	3,0	3,3	3,6
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,8	2,2	2,6	2,4	2,1	1,3
Articles d'habillement et chaussures	703	2,0	1,8	1,7	1,6	1,4	1,4
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	4,2	3,9	3,8	3,7	3,6	3,5
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	2,5	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4
Santé	423	1,2	1,4	1,7	1,9	2,4	2,8
Transport	892	5,7	5,1	4,7	4,3	3,8	3,4
Communication	487	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Loisir et culture	254	2,9	3,2	2,8	2,3	2,1	1,9
Enseignement	231	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9
Restaurant et hôtel	639	5,6	5,5	5,3	5,1	4,7	4,5
Biens et services divers	444	2,5	2,4	2,4	2,3	2,1	2,1
<b>Global</b>	<b>10000</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>

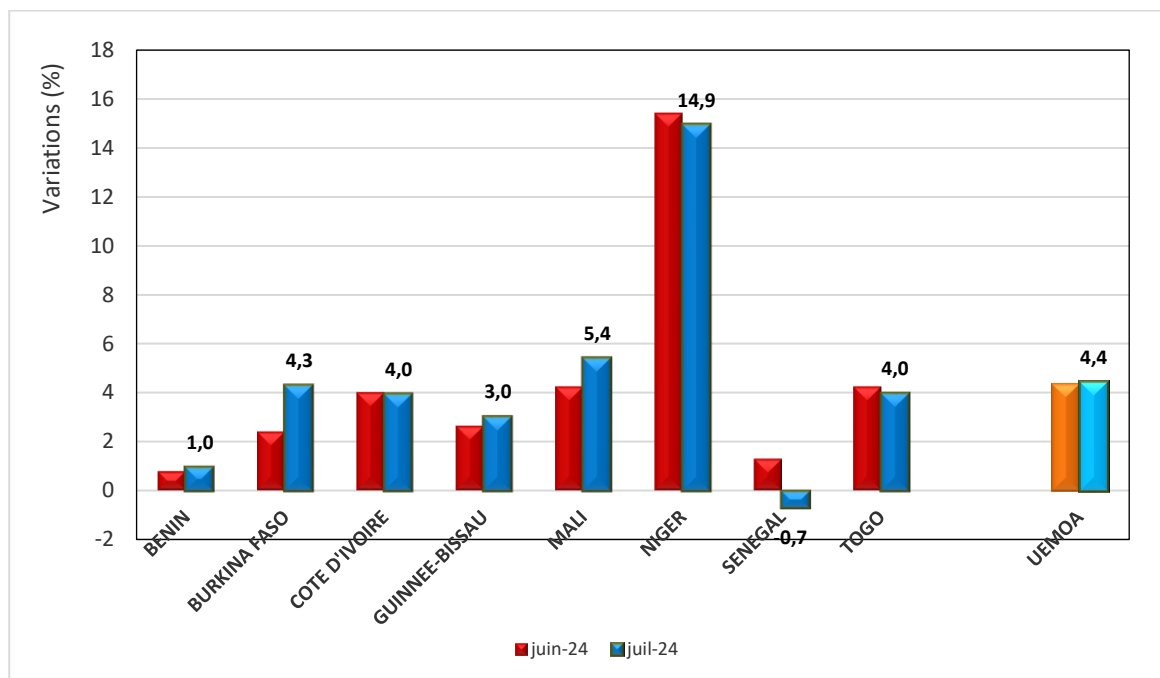
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 7** : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union

Libellé	Pondération	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24
Produit frais	2425,2	3,4	3,1	3,2	3,6	4,0	4,4
Energie	721,4	6,9	6,1	5,7	5,4	4,9	4,5
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>6853,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>
Primaire	2893,6	3,5	3,3	3,4	3,8	4,2	4,7
secondaire	4170,8	3,5	3,1	2,8	2,7	2,6	2,5
Tertiaire (services)	2935,6	3,1	3,0	2,9	2,8	2,6	2,6
Non durable	5596,8	3,4	3,1	3,1	3,2	3,4	3,6
Semi Durable	1250,5	2,3	2,0	1,9	1,7	1,6	1,6
Durable	464,8	1,9	1,9	1,9	2,1	2,2	2,3

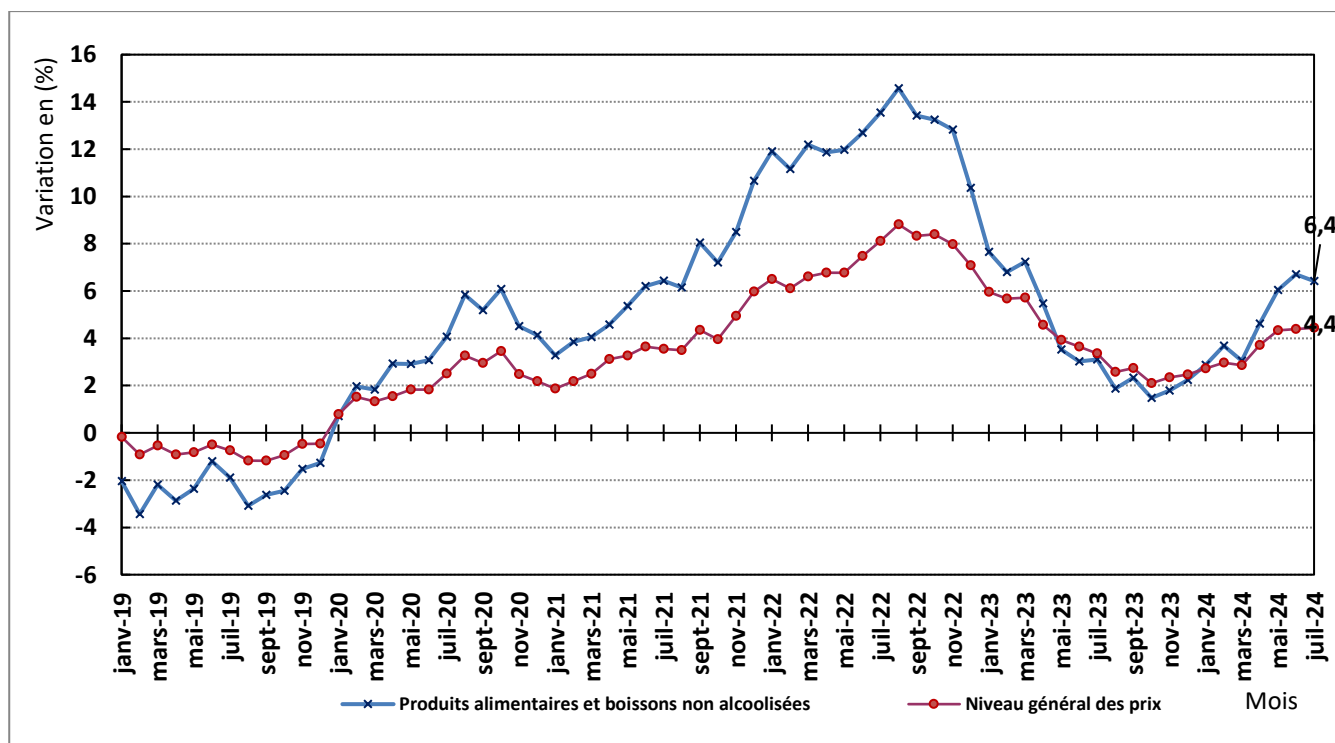
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1** : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (entre juillet 2023 et juillet 2024)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2** : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA